

Sujet : [INTERNET] Réponse à l'enquête relative au projet éolien de Pouligny Saint Pierre

De : Frédéric Bougarel <fredericbougarel@gmail.com>

Date : 07/12/2018 13:53

Pour : pref-be-ep-eolienpoulnystpierre@indre.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Vous voudrez bien trouver ici, en pièce jointe, mes observations sur ce projet auquel je suis totalement opposé.

De ces observations, j'adresse, à l'association A.D.E.S.A., une copie.

Soyez assuré de mes sentiments distingués.

Frédéric Bougarel

— Pièces jointes : —

Projet éolien de Pouligny Saint Pierre.odt

30 octets

Vendredi 7 décembre 2018

Objet : Projet éolien de Pouligny Saint Pierre. Réponse à l'enquête.

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Lorsque j'ai été informé, voici environ dix ans, du projet éolien concernant la Commune de Sauzelles, je m'y suis vigoureusement opposé, en constituant l'Association de Défense de l'Environnement de Sauzelles et des Alentours (A.D.E.S.A.)

Le projet de Pouligny Saint Pierre se présente dans des termes analogues à celui de Sauzelles, puisqu'il ne peut que contribuer à massacrer une région jusqu'ici exceptionnellement préservée.

Je suis donc tout aussi opposé à ce projet qu'à celui de Sauzelles.

En ne prenant qu'aujourd'hui, dernier jour, part à l'enquête, j'ai pu prendre connaissance des très nombreuses critiques, dont certaines sont très développées, présentées par internet.

Je ne puis que souscrire à ces observations, qui, pour nombre d'entre elles, se réfèrent aux travaux désormais très abondants et documentés, naturellement bien connus des autorités publiques, par lesquels l'éolien est dénoncé comme un scandale, une aberration insensés.

En ce qui concerne le projet de Pouligny Saint Pierre en particulier, il est proprement incompréhensible que l'on envisage délibérément d'abîmer dramatiquement, avec toutes les conséquences que cela implique, le parc naturel dont la création a été avancée comme un bienfait.

Si tous les habitants ne formulent pas, dans le cadre d'une enquête de ce type, des observations écrites ou orales, il doit être souligné que l'adage « qui ne dit mot consent », est ici hors de propos : las de n'être pas entendus, nos contemporains se désintéressent le plus souvent, on ne le sait que trop, de ce qui les concerne, avant de réaliser qu'ils sont personnellement victimes de ce qui leur a été imposé.

Lorsqu'un projet est accueilli par des critiques aussi vives et argumentées que celui-ci, persister serait ne pas vouloir se rendre à des considérations de bon sens, faire preuve d'un total mépris des administrés, cela, sans aucun souci du bien commun, de la paix entre citoyens, au profit d'énormes intérêts financiers, en causant, aux habitants, de nombreux et lourds préjudices.

Mon opposition au projet est totale.

Soyez assuré, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de mes sentiments distingués.

Frédéric Bougarel